



PRÉFET DU NORD

Lille, le 18 novembre 2011

## Communiqué de presse

### FORMATION, SENSIBILISATION, ÉDUCATION A LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE : L'ETAT LANCE UN APPEL À PROJETS



Dans le cadre de la politique de lutte contre l'insécurité routière, la préfecture du Nord lance un appel à projets visant à élaborer le programme d'actions de formation, de sensibilisation, d'éducation ou de communication pour l'année 2012

Parce que la sécurité routière repose sur la mobilisation de tous, l'Etat apporte, depuis plusieurs années, son concours logistique et financier à plus d'une centaine de projets de sécurité routière dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR).

Aux côtés de l'Etat, une forte mobilisation des différents acteurs de la sécurité routière, collectivités locales, entreprises, associations et administrations, est indispensable pour atteindre les objectifs fixés.

Chaque année, le PDASR apporte des réponses concrètes, s'inscrivant dans les priorités définies pour les années 2008-2012 : les « 15-24 ans », les deux-roues motorisés, les cyclistes, la vitesse, l'alcool et les conduites addictives, les usagers vulnérables et en particuliers les seniors.

Les projets doivent être soumis avant le 19 décembre prochain. Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site de la Maison de la sécurité routière : [www.nord-msr.fr](http://www.nord-msr.fr). Quelques actions exemplaires financées ces dernières années ont été identifiées. Leur démultiplication dans l'ensemble du département est considérée comme prioritaire.

La coordination de sécurité routière (tél : 03 28 03 85 51) est à la disposition des porteurs de projets pour tout complément d'information.

L'Etat a fait de la lutte contre l'insécurité routière un enjeu prioritaire avec pour objectif moins de 3 000 tués en 2012.

Le département du Nord enregistre une baisse régulière du nombre de tués et de blessés, Il a atteint en 2010 son niveau le plus faible avec 85 victimes. 180 personnes avaient perdu la vie sur les routes du département en 2000 ; 239 en 1990.

Si le bilan provisoire de 2011 montre une nouvelle évolution positive, le nombre important de tués au début de cette année et la sur-représentation des conducteurs de deux roues motorisés démontrent que la lutte contre l'insécurité routière demeure un combat quotidien.

Chaque citoyen, quel que soit son âge, contribue à sa propre sécurité et à celle des autres en adoptant sur la route un comportement responsable. Pour que la dynamique de lutte contre l'insécurité routière continue à être efficace, il convient d'impliquer chacun d'entre eux dans une véritable démarche d'éducation et de prévention.

Bureau de la communication interministérielle | 03 20 30 52 50 | [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

Préfecture du Nord  
12-14, rue Jean sans Peur - 59039 LILLE CEDEX  
Tél : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 30 56 82 - [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)